

Le ministre de l'Environnement et  
leader adjoint au gouvernement

Québec, le 28 mars 2001

Monsieur André Harvey  
Président  
Bureau d'audiences publiques  
sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

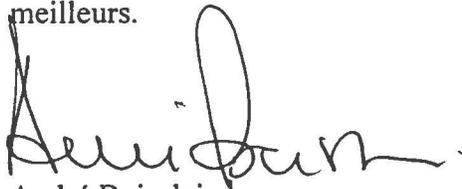
Monsieur le Président,

En ma qualité de ministre de l'Environnement et en vertu des pouvoirs que me confère le troisième alinéa de l'article 31.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2), je donne mandat au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de tenir une audience publique concernant le projet d'augmentation de la puissance de la centrale hydroélectrique Sainte-Marguerite-2 (SM-2) par la compagnie minière I.O.C. et de me faire rapport de ses constatations ainsi que de l'analyse qu'il en aura faite.

Le mandat du Bureau débutera le 23 avril 2001.

Je joins à la présente la demande d'audience publique qui m'a été adressée concernant ce projet.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



André Boisclair

p.j.

Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

Téléphone : (418) 521-3911  
Télécopieur : (418) 643-4143  
Courriel : [cab.ministre@menv.qouv.qc.ca](mailto:cab.ministre@menv.qouv.qc.ca)